**Lignes directrices pour la traduction des mémoires au Cabinet (MC)**

Le gabarit du MC en français doit être envoyé aux services de traduction.

Le traducteur traduit en moyenne 1 500 mots par jour; si la demande est urgente, le travail est divisé entre plusieurs traducteurs, mais la qualité de la traduction s’en trouve diminuée.

Une fois le document envoyé aux services de traduction, il faut faire le suivi de tout changement apporté dans la version anglaise aux fins de traduction. Le responsable du programme devra s’assurer que la traduction est effectuée à l’interne ou, s’il y a des changements importants, envoyer à nouveau le document avec le suivi des modifications aux services de traduction.

Il est conseillé de demander une traduction **et** une révision. Il pourrait y avoir un délai supplémentaire d’un jour ou deux, mais cette façon de faire diminuera de façon considérable le temps consacré au contrôle de la qualité par le responsable du programme.

Il est fortement recommandé d’envoyer le MC aux services de traduction le plus tôt possible après la distribution à l’interne de sa version provisoire par les Affaires du Cabinet.